



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le Préfet,
Directeur du Cabinet**

Monsieur Emmanuel VIRE
Secrétaire général
Syndicat National des Journalistes
Affilié à la Confédération générale du travail
SNJ-CGT
33, rue du Louvre
75002 PARIS
snj@snj.fr

Paris, le **03 MAI 2021**

Réf. : 21-006561-D/ BDC-SCCI / CP
V/Réf : EP/ML n° 0202/2021

Monsieur le Secrétaire général,

Conjointement avec plusieurs de vos confrères, vous avez souhaité appeler l'attention de Monsieur Gérard DARMANIN, ministre de l'Intérieur, sur les menaces de mort et actes d'intimidation dont ont été victimes Madame Nadiya LAZZOUNI, journaliste et fondatrice du média Speak Up Channel, et Madame Morgan LARGE, journaliste pour la radio franco-bretonne Kreiz Breizh.

Attentif à vos préoccupations légitimes, je tiens à vous indiquer que les évaluations des services de lutte anti-terroriste ont conclu à une absence de menace (T4) susceptible de justifier la mise en place d'une protection rapprochée.

Néanmoins, plusieurs services de police et de gendarmerie sont actuellement chargés d'examiner les faits qui leurs ont été rapportés sur ces deux affaires.

Aussi, soyez assuré que j'attache une grande détermination à faire concilier la liberté d'expression au droit à la sécurité et que ces instructions font l'objet d'un suivi appuyé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre de BOUSQUET

